## **Bulletin d'inscription**



Je soussigné									
	déclare avoir pris connaissance des conditions générales de l'Ecole Alphalif, demande l'inscription de l'élève et m'engage à payer les frais d'écolage par mois d'avance.								
Nom					Prénom				
Date de naissance	Lieu de naissance								
Etablissement fréquenté									
Classe suivie	6P 9VP / 9VG						1M	1C	
durant cette année (préciser section)	7P 10VP / 10VG				2M			2C	
	8P 11VP / 11VG						3M	3C	
			·						
Adresse									
Profession									
Tél. prof.	Tél. privé								
Tél. portable					Email				
Comment avez-vous connu l'Ecole Alphalif?									
Vos éventuelles indications utiles au professeur									
Cours	privé	Bra	anche(s) :						
	semi-privé Branche(s):								
Coaching écoliers / Coaching gymnasiens / Cours de certificat 11H / Révisions 7H-8H/ ECR									
Coud.	Veuillez souligner l'appui souhaité et mettre								
Heures	Lundi	Mardi	Je	eudi	Vendredi		Heures	Mercredi	
16h – 17h			-				13h – 14h		
17h – 18h							14h – 15h		
15h – 16h									
Ateliers de prérentrée  semaine du 9 au 13 août 2021 de 09 h 00 à 12 h 00 Fr. 450/sem. Français									
semaine du 9 au 13 août 2021				Fr. 450/sem.			Françai		
		) h 00 à 12	Fr. 320/sem.			Allemand			
semaine du 16 au 20 août 2021			) h 00 à 12		Fr. 450/sem.			Anglais	
	de 10	) h 00 à 12	h 00	Fr. 320/sem.			Maths		
	Lieu / date								
Signature du représentant légal									

Tél.: +41 21 312 98 07

## Conditions générales



## I. Questions d'ordre général

- 1) **INSCRIPTION**: le nombre de participants étant limité, les inscriptions à un cours doivent parvenir au secrétariat le plus tôt possible. Une inscription tardive ne sera acceptée que dans les cas où des places seraient encore disponibles.
- 2) **ANNULATION DES COURS :** seuls les cours privés ou semi-privés annulés au minimum **24 heures à l'avance** peuvent être annulés ou déplacés. Dans le cas contraire, ils seront facturés.
- 3) **INTERRUPTION DES COURS**: Les cours privés peuvent être interrompus en tout temps et les soutiens scolaires à la fin du mois commencé.
- 4) **CONDITIONS DE PAIEMENT :** le paiement se fait toujours à **l'avance**. Les engagements mensuels sont dus dans leur totalité.
- 5) **ASSURANCES**: aucune assurance ne couvre les participants pendant la durée des cours.

## II. Discipline

- 1) Les élèves doivent veiller à **maintenir ordre et propreté** à l'intérieur et aux abords de l'Ecole et **prendre soin du matériel** qui leur est confié. Tout dégât sera facturé.
- 2) Les élèves doivent le **respect** aux professeurs et aux horaires de cours. Toute absence doit être justifiée par téléphone ou par écrit à la direction, une fiche de présence étant tenue.
- 3) Il est formellement interdit de fumer, de manger, de mâcher du chewing-gum et de consommer des boissons (eau exceptée) dans les salles.
- 4) Les études se passent dans le silence.
- 5) Les élèves sont tenus de se présenter à leur cours avec leur matériel personnel (stylo, papier, machine à calculer, compas, etc.).
- 6) L'élève ne peut quitter l'école qu'après avoir rangé sa place.
- 7) Tout manquement à la discipline peut faire l'objet de sanctions qui sont dans l'ordre croissant : observation, changement de salle, menace de renvoi, renvoi.